

fêtes de la béatification solennelle du curé d'Ars seront retardées au Vatican. Des raisons importantes ont donné le premier rang à une autre cause de béatification. La célébration n'en aurait donc lieu qu'au mois de janvier 1905. La glorification du Vénérable Jean-Baptiste Vianney n'en reste pas moins certaine. Quelques journaux ont prétendu que ce retard était une réponse aux agissements du gouvernement français. Il faut ignorer complètement le caractère de Pie X et du gouvernement pontifical pour affirmer une proposition semblable.

La cause du Vénérable François de Gonzague. — Le 12 juillet 1904 les Maîtres de la Congrégation des Rites ont porté un jugement affirmatif sur le doute qui leur avait été proposé par l'Éminentissime Cardinal Ferrata, Ponent de la cause du Vénérable François de Gonzague, à savoir, s'il y avait lieu de reprendre la cause dans l'état où elle avait été laissée en 1658 après le jugement de l'Évêque de Mantoue déféré au Tribunal Apostolique. On va également procéder sous peu à l'examen minutieux des Ecrits du Vénérable Serviteur de Dieu. Le fait que le Vénérable François de Gonzague a été un prédécesseur du Pape actuel sur le siège de Mantoue donne à espérer que Pie X s'intéressera spécialement à cette cause et qu'elle ne tardera point à aboutir.

Deux causes franciscaines. — Le Souverain Pontife a permis tout récemment de procéder à l'ouverture du procès de la Servante de Dieu Claire Agnès Steiner, religieuse professe de l'Ordre de saint François. Sa cause avait été instruite par l'évêque de Nocera et déposée ensuite à la Sacrée Congrégation des Rites. On poursuit également en Cour de Rome la cause du Bienheureux Julien Cesarello, prêtre profès de l'Ordre des Frères-Mineurs. On espère obtenir sous peu la confirmation du culte immémorial rendu en Italie à cet enfant de saint François. Ce saint religieux vécut au XIV^{ème} siècle. Peu nombreux sont les documents parvenus jusqu'à nous traitant de sa vie et de ses vertus. Son historien, le R. P. Antoine de Vicena, suppose à bon droit, croyons-nous, qu'ils ont dû périr dans les guerres qui désolèrent l'Italie à cette époque où Guelfes et Gibelins étaient toujours aux prises. Cependant Barthélemy de Pise mentionne déjà la fête du Bienheureux Julien ; et son nom figure parmi les Saints de l'Ordre Franciscain dans l'ouvrage que fit imprimer en 1760 le R. P. Clément de Palerme alors Ministre Général.

ROMANUS.